

Thiers Dore
et **Montagne**
L'INTERCO

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 JUILLET 2020 à 18H00

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 8 juillet 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 15 juillet 2020 à 18h00, à la Maison des Sports avenue Léo Lagrange - 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Éric GARRET, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Atlantique MESSAN, Jean-Luc PRIVAT, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Taya ADJIMI, Didier STURMA, Sophie DELAIGUE, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Régine BEAL, Tahar BOUANANE, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Daniel BERTHUCAT à Olivier CHAMBON
Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD
Régine BEAL à Eric BOUCOURT
Ludovic COMBE à Pierre ROZE
Sophie DELAIGUE à Stéphane RODDIER

Conseillers absents excusés : Bernard LORTON, Michel GONIN.

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérante : Séverine CHAPUIS, Patrice BION.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE.

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU CENTRE HOSPITALIER DE THIERS

Rapporteur : Tony BERNARD

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

51

Suppléants ayant voix
délibérantes :

2

Conseillers représentés :

5

Total votants :

58

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
Vu le décret n° 2010-361 du 8 avril 2010 relatif aux conseils de surveillance des établissements publics de santé ;
Vu la délibération 20190221-40 du 21 février 2019 relative à la désignation d'un représentant au Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Thiers.

Considérant le renouvellement de l'Assemblée délibérante, il convient de procéder à la désignation d'un Conseiller Communautaire au sein du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Thiers.

Le Président rappelle les trois collèges constitutifs des membres qui bénéficient de voix délibératives :

- Les représentants des collectivités territoriales
- Les représentants du personnel
- Les représentants des personnalités qualifiées

Il est proposé que Tony BERNARD, Président, puisse siéger au sein de ce collège en tant que représentant de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la désignation de Tony BERNARD, au sein du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Thiers.

TOTAL VOTANTS : 58	Conseillers présents : 53	Représentés : 5	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 58	Pour : 58	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,



Tony BERNARD
Maire de Châteldon

